

1/ Pourquoi un Institut des Métiers du Patrimoine et des Savoir-faire ?

A l'heure de la globalisation, de la tertiarisation de l'économie française et, a fortiori, ligérienne, **les savoir-faire industriels et artisanaux ayant porté le développement de ce territoire sont de plus en plus menacés**. A l'image du patrimoine bâti, ces derniers voient se multiplier les initiatives de conservation et de mise en valeur, tandis que les chargés de ce patrimoine vivant (artisans, ouvriers, industriels) sont de moins en moins nombreux, du fait des changements géoéconomiques mais aussi, souvent, de l'absence de repreneurs.

Et pourtant, **simultanément** à cet amenuisement des emplois, **ces mêmes savoir-faire sont de plus en plus plébiscités par le grand public** (le tourisme industriel et technique a attiré 19, 5 millions de visiteurs en France en 2002) mais aussi **et surtout par des professionnels** de nombreux secteurs ayant compris l'atout développement que représente de telles connaissances :

- Mode : réutilisation d'anciennes collections
- Bâtiment : explosion de la demande de constructions écologiques demandant l'utilisation de matériaux et compétences traditionnelles longtemps délaissés
- Machines textiles : nécessité de comprendre les procédés mécaniques anciens pour améliorer la production informatique, innovations dont la conception repose sur des techniques anciennes (par exemple le passage de l'industrie des tresses et lacets à celui de la cablerie électronique)
- ...

Toutefois de tels enjeux sont loin de trouver localement les réponses attendues étant données que les demandes autant que les offres de conservation et de recherche et développement ne sont pas interconnectées du fait de la **rupture des chaînes de transmission traditionnelles** ; rupture dont les motifs présumés économiques masquent la réalité de brusques évolutions sociétales et historiques.

L'Institut des Métiers du Patrimoine et des Savoir-faire se propose donc de pallier à de tels obstacles en se fondant sur trois champs d'intervention principaux :

- **Sensibiliser et informer**
- **Orienter, former et qualifier**
- **Mettre en réseau et susciter des interactions**

Dés lors les opérations entreprises, tout en évitant les redondances vis-à-vis des initiatives existantes et en aidant à leur succès, permettront d'approcher les **objectifs locaux** vers lesquels tendra l'IMPS :

1. **Conserver** le patrimoine immatériel ligérien.
2. **Transmettre** les métiers et savoir-faire locaux.
3. **Relayer** et **renforcer** les initiatives préexistantes.
4. **Orienter** les publics scolaires et en réinsertion sociale vers ces métiers délaissés.
5. **Dynamiser** le développement du territoire autour du schème "savoir-faire traditionnel - innovation" (développement durable, identification et attractivité du territoire, création).
6. **Former et qualifier** les chargés de patrimoine vivant.
7. **Promouvoir** les forces et compétences patrimoniales locales à l'extérieur du territoire.
8. **Mettre en relation les différentes catégories d'acteurs** afin de susciter rencontres et échanges transversaux.

2/Ce que l'Institut pourra faire pour vous :

Pour aider au développement de votre activité puis à sa transmission, nous vous proposerons plusieurs outils, que l'on peut rassembler au sein de trois grandes missions :

1. Mission Information/Sensibilisation :

- Sensibiliser les collectivités locales, les centres de formation et les particuliers aux marchés du patrimoine.
- Être **un outil d'information et de conseil** dynamique :
 - Devancer vos attentes :
 - en vous communiquant les **concours** auxquels vous pouvez prétendre participer
 - en vous informant sur les **manifestations, labels et formations** mettant en valeur vos compétences, les dates de dépôt de candidature, les pièces à fournir...
 - Vous **aidez dans vos démarches patrimoniales**, notamment lors de la **constitution d'un dossier** de demande de subvention ou de labellisation (Entreprise du Patrimoine Vivant, etc.)

2. Mission Formation/Orientation/Qualification :

- Orientation : organisez des manifestations de promotion des métiers et savoir-faire patrimoniaux auprès des publics scolaires et/ou en réinsertion afin de **faciliter votre recherche d'apprenti**.
- Formation :
 - Vous permettre de **participer ou de conduire des stages de perfectionnement**, des rencontres avec les laboratoires scientifiques travaillant sur votre métier.
 - **Mettre en valeur votre travail parmi le grand public afin de susciter l'émergence de nouveaux clients** via des stages découvertes, des journées portes ouvertes, des démonstrations, ...
 - Mettre en valeur vos compétences parmi les agents des collectivités territoriales, des services administratifs et des élus en organisant des formations sur leurs compétences patrimoniales et donc facilitez leurs recherches de prestataires.
- Qualification :
 - Observer, enquêter et **évaluer la viabilité économique des savoir-faire tout en recherchant de nouveaux débouchés**.
 - **Aboutir à la reconnaissance de votre savoir-faire** et à son identification parmi les demandeurs potentiels

3. Mission Echange/Emulation :

- Editer un bulletin de liaison régulier.
- **Vous permettre l'accès à un centre-ressource.**
- Réaliser des **actions collectives de promotion** et de communication.
- Favoriser les rencontres professionnelles.

3/ Actualité du projet :

En étant actuellement à étudier la faisabilité du projet, **nous recherchons tout artisan doté d'un savoir-faire, qu'il soit reconnu ou non par un organisme d'accréditation, désireux d'en faire une activité économique et/ou de le transmettre.**

Voici les trois catégories de savoir-faire sur lesquels porteront nos actions :

- Savoir-faire liés à la restauration du patrimoine matériel : château, églises, fermes, lavoir, murs de soutènement de culture, ...

- Savoir-faire liés à une activité économique inséparable de l'histoire du département : tisserand, peintre sur soie, canonnier, graveur sur métal, verrier, vitrailiste, ...

- Savoir-faire traditionnel menacé : bourrelier, tonnelier, murailleur, vieillissement du bois et patine à l'ancienne, ...

SI VOUS ETES INTERESSEZ ou SI VOUS SOUHAITEZ EMMETRE DES REMARQUES, vous pouvez joindre notre chargé de mission patrimoine :

- Par téléphone au 04 77 23 78 78 (du lundi au mercredi)

- Par courriel à couland.cm42.roanne@wanadoo.fr en précisant votre profession telle qu'inscrite au Répertoire des Métiers et/ou du Commerce et des Sociétés, le savoir-faire spécifique que vous possédez , vos coordonnées et les actions que vous souhaiteriez voir développer.